

Sò di Brandu

Bulletin municipal - Juin 2025 / Nutziale municipale - Ghjugu 2025



Tournée vers l'avenir

Equipements collectifs réalisés ou en cours, gestion bénéfique de l'eau potable, renouveau de la pierre de Brando : fière du travail accompli, la commune peut regarder droit devant



Sommaire

Social.....	P 3
Travaux.....	P 4-5
Réseau d'eau.....	P 6-7
Interview du maire.....	P 8-9
Patrimoine.....	P 10-11
Développement durable...	P 12
Gestion de crise.....	P 13
Économie.....	P 14-15
Infos +.....	P 16-17
Carnaval.....	P 18-19
Voix de l'opposition.....	P 19
Rendez-vous de l'été.....	P 20

Mairie

Contacts

- ✉ Erbalunga BP 28 - 20 222 Brando
- ☎ 04.95.33.20.84
- 🖨 04.95.33.92.40
- ✉ mairie@brando.corsica
- 🌐 www.commune-brando.fr

Accueil

- 🕒 Lundi : 8h30-12h / 13h30-16h30
- Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Mercredi : 8h30-14h
- Judi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Vendredi : 8h30-12h

Directeur de la publication
Patrick Sanguinetti

mairie-de-brando@wanadoo.fr
- o -

Rédaction et maquettes
j3.com.info
j3cominfo@gmail.com
- o -

Photos
j3.com.info et Mairie de Brando
- o -

Impression
Stamperia Sammarcelli
imprimerie.sammarcelli@orange.fr

Le conseil municipal

Les élus de la majorité



Patrick Sanguinetti
Maire



Thierry
Cholet-Allegrini
1^{er} adjoint



Audrey Pardini
2^e adjointe



Frédéric Sisco
Conseiller



Yves Biaggi
3^e adjoint



Sandrine Launoy
4^e adjointe



Jean-Marcel
Vuillamier
(5^e adjoint)



Régis Martini
Conseiller



Marie-Jeanne
Fantozzi
Conseillère



Denis Lancelle
Conseiller



Marie-Jo
Marchioni
Conseillère



Gilberte Fustier
Conseillère



Jean-Louis
Sanguinetti
Conseiller

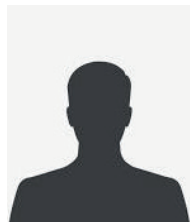


Aurélie
Carballo-Bujan
Conseillère

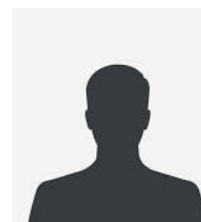


Anaïs Giorgi
Conseillère

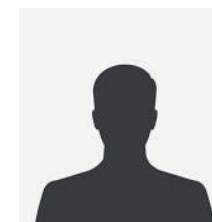
Les élus de l'opposition



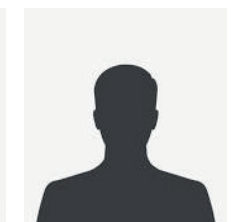
Michel Peretti
Conseiller



Nathalie Esposito
Conseillère



Guy Luciani
Conseiller



Sophie Mattei
Conseillère



Un programme d'activités riche et varié à l'ALSH



L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) a trouvé son rythme et son public. Bien rodée, cadrée par une convention passée avec la Communauté des communes du Cap Corse, installée dans les locaux de l'école communale, destinée prioritairement aux enfants de Brando, la structure reçoit en moyenne 25 enfants tous les jours de la semaine durant toutes les périodes de vacances scolaires, à l'exception de la Noël.

L'été l'accueil est assuré non-stop du 7 juillet au 8 août. Des sorties sur le territoire de la commune mais aussi en mer et en montagne, sont proposées au-delà des activités prévues sur place. Riche et varié, le programme se veut récréatif, ludique et éducatif. Les enfants sont, par exemple, sensibilisés à la biodiversité, l'environnement, à travers des projets élaborés avec l'équipe pédagogique et le concours d'associations telle que *Mare Vivu*, implantée à Pino et spécialisée dans la lutte contre la pollution en mer. On s'intéresse aussi plus particulièrement à la vie de l'hirondelle, une espèce protégée.

Un accueil garderie le mercredi à Erbalonga

Un service de garderie pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune, est assuré tous les mercredis (7h30-17h30) au sein de l'école à Erbalonga. Des activités ludiques

et récréatives sont organisées par l'équipe d'encadrement à l'intérieur de l'établissement mais aussi à l'extérieur sur les installations municipales (parc, stade, parcours de santé). D'autre part et afin de permettre un meilleur accès à la pratique sportive (tennis, judo, rugby), un accompagnement des enfants par un membre du personnel est prévu sur le lieu d'entraînement des clubs.

Des places réservées à la crèche de Miamo

En attendant la réalisation d'une crèche à Erbalonga (*voir en page 4*) et d'intégrer l'école de notre commune, les familles ont la possibilité de confier leurs enfants à la crèche de Miamo où Brando dispose de huit places. Ce service d'accueil (pour enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans) est facturé 24 000 € à l'année, une dépense assumée par la municipalité.

Convivialité et solidarité au CCAS



Très investi dans les missions qui lui incombent au service des administrés, le Centre communal d'actions sociales (CCAS) organise également à longueur d'année, dans la salle des fêtes municipale, des rendez-vous (galette des Rois, colis de Noël, cours de danse, paniers...) qui contribuent à maintenir un lien social, un esprit de solidarité et de convivialité dans la commune.



L'architecte a rendu sa copie, les démarches pour l'édification du bâtiment suivent leur cours et une convention avec la CAF apportera toutes les garanties pour les enfants et leurs familles

Le projet de crèche en pleine croissance



La maquette de la future crèche.

La création d'une crèche en son sein constitue une démarche fondamentale pour une commune. C'est important pour les familles de savoir qu'elles ont la possibilité de confier leurs enfants à une structure qui répond à toutes les normes de sécurité et d'hygiène et qui permet en même temps à ses hôtes de poche de bénéficier d'un personnel spécialisé bienveillant qui prend le plus grand soin de leur santé, leur bien-être et leur développement à travers un apprentissage et des activités ludiques et pédagogiques. La compétence de la petite enfance est facultative pour une Communauté de communes mais celle du Cap Corse, sous la présidence de Patrick Sanguinetti, a récemment signé une convention avec la CAF qui joue un rôle central dans les politiques locales d'accueil des jeunes enfants. À travers ce partenariat passé avec les villages du Cap, elle s'engage sur deux missions essentielles : faciliter la conciliation de la vie professionnelle, de la vie familiale et de la vie sociale des parents, et favoriser l'épanouissement des enfants et leur intégration dans la société.

La crèche sera édifiée à Erbalunga, à proximité des installations sportives et sera dotée, sur une vaste surface, de tout le mobilier approprié, berceaux, lits, équipements récréatifs, etc. La commune, qui avait missionné un architecte, dispose désormais d'un préprojet et des esquisses.

La structure pourrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année

2026, c'est en tout cas le vœu raisonnable de la municipalité. Dans l'attente, rappelons que les enfants de Brando sont accueillis, à titre provisoire, sur la commune voisine de Santa-Maria-di-Lota (*voir en page 3*).

Le jardin d'enfants comme lieu de vie

De même, le réaménagement du jardin d'enfants (*voir en page 16*), situé au cœur d'un périmètre particulièrement vitaminé puisqu'il comprend le groupe scolaire, les courts de tennis et le terrain de football et de rugby, est un engagement qui a été tenu.

En définitive, le déroulement d'une journée dans un jardin d'enfants n'est pas fondamentalement différent de celui dans une crèche : jeux, ateliers d'éveils, siestes. Les enfants y acquièrent une certaine autonomie. Celui de Brando est très fréquenté depuis son ouverture au public. Les familles y viennent également de l'extérieur, parfois même de Bastia pour profiter de ce lieu avenant traversé de rires et de cris joyeux. Avec toutes les installations sportives et éducatives qui le bordent, le jardin d'enfants est devenu un véritable lieu de vie pour les enfants qui jouent et pour leurs parents et grands-parents qui se rencontrent et échangent en toute convivialité. Le paysage social et humain de la commune s'en trouve incontestablement embelli.



Stationnement : avoir foi en Lavasina

Dans la configuration géographique qui est la nôtre, les places de stationnement se font rares. C'est là une difficulté récurrente à laquelle est confrontée la commune qui ne manque pas l'occasion d'explorer la moindre opportunité qui se présente. La perspective de pouvoir réaliser une aire de stationnement d'une capacité de 40 à 50 places est actuellement à l'étude à Lavasina. Le terrain qui se situe derrière l'historique *Hôtel des Roches* est susceptible de faire l'objet d'un aménagement dans ce sens. Toutefois, l'endroit est répertorié sur une zone à risques et les services dédiés de l'État ont entamé des études de faisabilité qui ont donné des résultats positifs. Une marche de plus gravie vers la réalisation de ce projet en ce lieu particulièrement fréquenté pour ses deux principaux attraits : le sanctuaire et la plage. Un parking apporterait un gage supplémentaire de sécurité en réduisant le stationnement souvent anarchique en haute saison. La commune a préempté l'acquisition du terrain ainsi que l'antique bâtiment hôtelier qui ne sera pas démoli et auquel une nouvelle destination sera donnée après mûre réflexion.



Un éclairage source aussi... d'économies !

La municipalité s'est engagée dans un vaste plan de réfection de tout l'éclairage public sur son territoire pour le convertir au LED. Une opération visant à joindre l'utile (coûts de consommation électrique à la baisse) à l'agréable (plus de confort et donc de sécurité pour les administrés). Entamée avant l'été, cette rénovation de l'intégralité de l'éclairage public communal permettra à Brando de disposer bientôt d'un parc lumineux plus vertueux puisque répondant au mieux aux normes environnementales. Selon leur état, les candélabres sont rénovés ou remplacés.

Un programme d'envergure qui a bénéficié de la convention passée entre la commune et le Syndicat d'électrification et d'éclairage public de la Haute-Corse. Au-delà de la source de lumière, il sera donc également source d'économies substantielles, de l'ordre de 70 % soit une facture énergétique réduite de 40 000 € par an. *Fiat lux !*

La réfection de la voirie est... en route !

Dans les différents hameaux de la commune, de nouvelles habitations ont été réalisées, ce qui pose naturellement la question de l'accessibilité pour les résidents, anciens et nouveaux. Aussi, la municipalité a-t-elle pris l'initiative de dresser un état des lieux complet de l'ensemble de la voirie communale et des réseaux afférents. La réfection des routes ou le revêtement de certaines voies en terre sont désormais envisagés pour la meilleure circulation possible. Un investissement évalué à environ 300 000 €. Les dossiers sont en instruction auprès des services de l'État et de ceux de la Collectivité de Corse afin d'obtenir une aide publique pour mener à bien ces travaux dans des délais satisfaisants.



Une veille numérique salvatrice

Le dispositif de sectorisation permet de traquer les fuites du réseau et d'économiser beaucoup d'eau. Et si la saison s'annonce un peu plus sereine au niveau de la ressource, le Cap Corse et Brando voient plus loin en participant à l'élaboration d'un Plan territorial de gestion de l'eau aux côtés de l'État et de la Collectivité de Corse



L'interconnexion des réservoirs et du réseau d'eau potable permet de suivre, sur écran, le taux de remplissage, le débit et les fuites.

L'eau du robinet provient ici des nappes phréatiques et du réseau karstique. En disposer en permanence et selon nos besoins, ça ne coule malheureusement plus de source. Au Cap Corse encore moins qu'ailleurs car il fait partie des bassins de vie insulaires où la ressource s'est le plus raréfiée en raison à la fois d'une pluviométrie à l'étiage et de fuites significatives dans les réseaux de distribution. Il faut se faire une raison : les bouleversements climatiques sont non seulement irréversibles mais ils ne peuvent que s'aggraver pour les générations futures. Aussi, les périodes de sécheresse, avec un curseur de pénurie au plus haut pendant la saison estivale, sont la norme. Il peut y avoir une trêve comme il semble que ce soit le cas cette année, mais il ne faut pas se bercer d'illusions pour l'avenir. Ce qui a conduit la municipalité de Brando à prendre le problème à bras-le-corps en multipliant les actions et les initiatives – parfois coercitives – pour gérer au mieux la situation au seul bénéfice de la communauté.

L'équivalent de deux réservoirs pleins économisés

« Cette année, le débit des sources est revenu à une situation proche de la normale et le niveau de pluviométrie, avec près de 1 300 mm enregistrés au m², nous positionne sur une moyenne haute. La saison 2025 devrait nous épargner des coupures d'eau à la condition, bien sûr, de se montrer raisonnables sur la consommation... ». Le climat nous accorde un moment de répit mais il ne faut pas se leurrer : la sécheresse est devenue la norme et ce qui était la norme autrefois est devenue l'exception. Le maire croise les doigts pour cet été mais il n'a jamais baissé les bras et toujours dans une logique d'anticipation. Il a veillé à ce que l'ensemble des captages soient opérationnels et mené à leur terme les travaux d'étanchéité des sept réservoirs disséminés sur le territoire communal. Des réservoirs désormais hermétiques et interconnectés pour une vraie fonction de vases communicants afin d'assurer un niveau optimal de remplissage.



Une lecture des flux accessible 24/h24

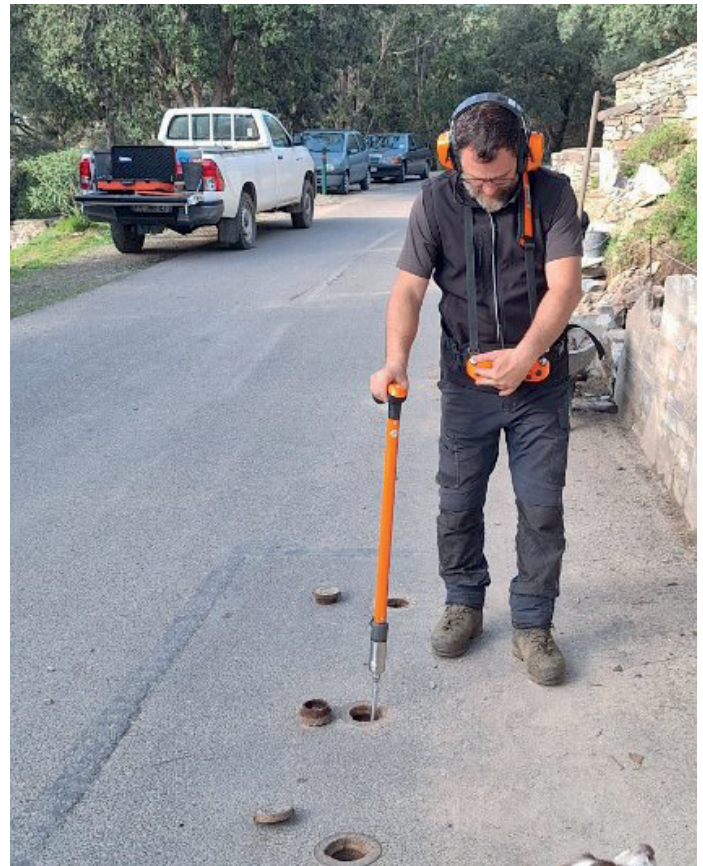
Le dispositif de sectorisation permet de traquer les fuites du réseau et d'économiser beaucoup d'eau. Et si la saison s'annonce un peu plus sereine au niveau de la ressource, le Cap Corse et Brando voient plus loin en participant à l'élaboration d'un Plan territorial de gestion de l'eau aux côtés de l'État et de la Collectivité de Corse

Dans le même esprit, un compteur a été installé tous les 1 000 mètres au fil du réseau de distribution. De ce fait, la lecture des flux est accessible 24h/24 par observation numérique avec une précision métronomique. Par ailleurs, cette faculté dite de « sectorisation », qui consiste à diviser le réseau de distribution d'eau potable en différents secteurs hydrauliques afin d'établir des bilans en faisant la différence des volumes « entrants » et « sortants » à l'échelle de chaque secteur, permet de localiser les fuites et les déperditions d'eau, ce qui n'a rien d'exceptionnel lorsque les canalisations sont anciennes et dans un contexte où l'essentiel de l'habitat est composé de maisons individuelles. Grâce à ce dispositif, les agents peuvent intervenir très vite pour colmater les brèches. *« Nous avons pu ainsi économiser plus de 250 m³ d'eau par jour rien que sur la partie littorale de la commune, ce qui équivaut à deux réservoirs pleins, ce qui est loin d'être négligeable... »*

Un plan de gestion de l'eau solidaire

Rappelons que la commune a consenti un investissement de 400 000 € dans l'interconnexion digitale du réseau de distribution d'eau potable. Un financement conjointement soutenu à hauteur de 80 % par l'État et la Collectivité de Corse lesquels, en raison de la dégradation hydrique de la Corse, encouragent très fortement cette traque aux fuites d'eau souterraines.

Ce sont aussi les deux mêmes institutions qui définissent les bassins de vie devant impérativement se doter d'un PTGE, un projet de territoire pour la gestion de l'eau. Inutile de préciser que le Cap Corse fait partie des régions prioritaires. La philosophie du PTGE est claire comme de l'eau de roche : il s'agit d'impliquer les usagers de l'eau d'un territoire (consommation d'eau potable, usages pour l'agriculture, l'entreprise, l'énergie, la navigation, la pêche, etc.) dans un projet global en vue de faciliter la préservation et la gestion de la ressource. Il est pensé sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Sa conception, qui part d'un diagnostic rigoureux,



obéit à l'impératif d'arriver durablement à un équilibre entre besoins – sobres – et ressources en eau, à préserver la qualité des eaux et la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, à s'adapter au changement climatique et à ses conséquences restrictives. En sa double qualité de maire et de président intercommunal, Patrick Sanguinetti participe régulièrement à des réunions de concertation pour préparer ce plan qui vise à optimiser la ressource en eau et à la partager selon les besoins entre les communes, notamment celles les plus exposées au déficit.

En matière de solidarité, les plus petits sont souvent les plus grands...



« Notre trajectoire financière »

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la commune fait mieux que tirer son épingle du jeu. L'eau potable, la pierre de Brando, l'action politique et les projets au service de tous : le maire est satisfait de ce qui a été accompli et confiant dans ce qui peut l'être à l'avenir...

Vous venez d'adopter le budget. Financièrement, la commune se porte-t-elle toujours aussi bien ?

Je dirais même qu'elle se porte mieux encore pour la simple et bonne raison que le versement, par les repreneurs de la carrière de Brando, du montant de la dette cumulée de 500 000 € et du premier loyer annuel de 100 000 € relève notre excédent à 1,6 M€ ce qui permet d'abonder notre fonds de roulement et nous laisse une marge de manœuvre intéressante pour nos projets et dépenses d'investissement. Nous avons une trajectoire financière dynamique.

Dans quelle mesure intégrez-vous la réduction drastique des aides publiques de l'État et de la Collectivité de Corse ?

Les conséquences sont immédiates. Pour la première fois cette année, notre capacité d'autofinancement se réduit de plus de 70 000 €, une situation qui sera récurrente. Heureusement, avec la reprise d'activité de la carrière de Brando, nous enregistrons une recette annuelle nouvelle. Un ballon d'oxygène qui permet largement de compenser la baisse des dotations.

Le mandat amorce sa dernière ligne droite. Tous les engagements de campagne sont-ils tenus malgré le retard à l'allumage imputable à la crise sanitaire ?

Certains projets ont été concrétisés, d'autres sont en cours de réalisation – c'est le cas de tous les investissements inhérents à l'alimentation en eau potable – et ce, malgré la crise sanitaire qui a plombé le début de la mandature et les contraintes légales qui font que des programmes prennent plus de temps comme, à titre d'exemple, l'aménagement d'une aire de stationnement à Lavasina. Je pense sincèrement que nous n'avons pas déçu nos administrés.

Êtes-vous partant pour une nouvelle mandature ?

Oui, la passion est toujours là, et je suis entouré par une équipe exécutive et par des conseillers municipaux qui sont disponibles pour m'épauler efficacement, chacun dans la mission qui lui a été confiée. Un maire ne peut rien faire s'il



est isolé. C'est donc collectivement que nous avons à cœur de remettre l'ouvrage sur le métier.

Le feu vert de l'État après l'enquête publique environnementale et la plus-value en termes budgétaires et d'image de marque n'ont pas convaincu tout le monde de l'opportunité de la reprise de la carrière de Brando. Comment l'expliquez-vous ?

Je comprends très bien que l'on s'interroge. Les doutes sont légitimes et les questions nécessaires. Peut-être nous faut-il davantage et mieux communiquer sur le sujet. Ce que je comprends moins, c'est d'entendre des gens critiquer de façon péremptoire sur la base d'éléments qu'ils ont en leur possession mais plus encore sur ceux qu'ils n'ont pas ! On n'ouvre pas une nouvelle carrière, on perpétue une carrière historique et je ne voulais pas endosser le rôle du maire qui aurait arrêté la pierre de Brando ! Les autorisations administratives d'exploitation qui entérinent une enquête publique en bonne et due forme et un cahier des charges extrêmement exigeant au niveau environnemental m'ont amené à renouveler un bail qui expirait en 2026 et sans lequel la commune aurait été privée d'un bien patrimonial universellement reconnu et d'une ressource économique que je qualifierais de providentielle par les temps qui courent. Tant pis pour les esprits chagrins !



est dynamique »

Entre le bon niveau de précipitations et les travaux communaux, la saison ne connaîtra pas de pénurie d'eau ?

Les pénuries chroniques et le déficit hydrique de moins 50 % enregistré ces cinq dernières années rappellent à tous que l'eau est un bien essentiel à la vie. Cette année, c'est vrai, les pluies, abondantes, ont permis de renouveler nos ressources naturelles qui sont aujourd'hui à leur meilleur niveau grâce aussi aux travaux réalisés sur les réseaux ainsi que sur les captages. Les conditions sont donc réunies pour que nous passions une saison sans problème d'approvisionnement. Les choses sont-elles pour autant rentrées définitivement dans l'ordre ? La réponse est non. Aussi, dans le respect de tous, il est demandé à l'ensemble des usagers d'utiliser ce précieux liquide d'une façon raisonnable et raisonnée, sans abus et surtout sans gaspillage.

« On n'ouvre pas une nouvelle carrière, on perpétue une carrière historique et je ne voulais pas endosser le rôle du maire qui aurait arrêté la pierre de Brando ! »

L'année dernière, votre arrêté d'interdiction d'aménager des piscines a fait le tour de la France des médias. Malgré la situation favorable, vous remettez le couvert ?

Au regard des données des services compétents de l'État (Agence de l'eau, météo France...) tant que la situation ne sera pas stabilisée, en attendant des jours meilleurs, l'arrêté sera renouvelé. La commune recense environ 230 piscines. Chacune consomme 800 litres d'eau par jour soit la capacité quotidienne d'un réservoir voire même de deux si on vide sa piscine une fois en été, ce qui représente la consommation de 400 foyers ! À la lumière de ce constat, augmenter le nombre de piscines se ferait inmanquablement au détriment de la distribution d'eau potable des familles. Lorsqu'on s'engage pour servir le bien commun, prendre une telle décision n'est pas toujours facile, mais gouverner c'est prévoir. On reproche assez aux décideurs de ne pas suivre cet adage pour m'y soustraire.

De nombreux maires ruraux font l'objet de pressions diverses sur les permis de construire. Vous n'en faites pas partie ?

La meilleure armure pour s'immuniser contre toute velléité de pression, c'est de se doter d'un PLU qui borde tous les espaces juridiquement. La révision de notre PLU a été entamée il y a

plusieurs années déjà, mais le processus est suspendu à la mise à jour – tardive – du Padduc et aux tergiversations du gouvernement sur la loi ZAN et la non-artificialisation des sols.

Quel avantage engrange Brando du fait de votre fonction de président de la Communauté des Communes du Cap ?

J'ai une position panoramique qui me permet une vision globale du territoire et de ses problématiques et favorise les échanges et les retours d'expérience avec mes collègues maires et amis du Cap Corse. Aussi, les programmes que nous élaborons à l'échelle du territoire se déclinent au mieux dans chacune de nos communes, la politique jeunesse, l'ALSH*, la collecte des déchets, etc. Les projets ne nous sont pas imposés, c'est nous qui les initions comme le chemin des crêtes. Le président tient le rôle de la locomotive.

Sous l'égide de la CAB, une instance va être créée pour imaginer des projets partagés et l'exercice commun de certaines compétences avec Marana-Golo et le Nebbiu-Conca d'Oro. Vous y êtes favorable ?

Non seulement j'y suis favorable, mais au regard des baisses de financements annoncées, la mutualisation intelligente des projets apparaît comme la seule issue. L'exemple le plus emblématique est celui des transports en commun pour lesquels les mairies de Brando et de Sisco ont signé une convention avec la CAB et ça se passe très bien. J'ai également passé avec cette dernière une convention pour l'assainissement car avoir deux stations d'épuration à dix kilomètres de distance est un luxe qu'on ne peut plus se payer. On peut aussi imaginer des passerelles avec Nebbiu-Conca d'Oro, nous verrons. Ce qui est sûr, c'est que cette étude de territoire ouvre une voie vertueuse pour l'avenir quelles que soient nos sensibilités politiques respectives.

Justement, on se rapproche doucement de l'élection territoriale. Vous n'êtes toujours pas tenté par l'aventure ?

Chacun sait que la politique me passionne depuis mon plus jeune âge. Le plus beau des mandats est le mandat de maire et je viens aussi de vous expliquer que la présidence de la Communauté des Communes du Cap Corse est enrichissante sur le plan humain et valorisante par les projets qu'elle porte au service de l'intérêt général. Je n'ai, à ce jour, aucune intention de sacrifier l'un ou l'autre de ces mandats pour aller en quérir un autre...

*L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Le musée des ex-voto, ou l'expression de la foi

Le musée des ex-voto, inauguré à l'été 2022 à Notre-Dame de Lavasina, s'est enrichi de vitrines d'exposition et de nouvelles pièces à leur tour restaurées par l'association Patrimoni Nustrale qui a pour but d'assurer la sauvegarde des œuvres d'art. Et parmi elles, toutes celles témoignant de la foi et de la dévotion de la population corse à travers le temps. Cet espace patrimonial situé dans l'enceinte du couvent, renferme la plus grande collection d'ex-voto en Corse. Il se compose de trois salles, la première étant consacrée aux dangers de la mer (remerciements de marins ayant survécu à un naufrage), la deuxième aux tueries de la guerre et aux accidents de toutes sortes (remerciements de soldats rescapés ou de personnes sauvées) et la troisième aux maladies (remerciements de personnes guéries) et vœux divers. Ce musée qui abrite également des broderies du XIXe siècle et de nombreux objets votifs en argent, est ouvert au public chaque jeudi après-midi pour des visites guidées sur rendez-vous (06.03.89.27.03). Un livre consacré aux ex-voto de Lavasina a par ailleurs été édité. Ce magnifique ouvrage très documenté, est disponible sur commande auprès de l'association (même numéro que pour les visites).



La confrérie Sainte-Croix bientôt « dans ses murs »



La maquette du futur bâtiment.

Après avoir obtenu le classement de la chapelle Sainte-Croix de Mausoleu-Castellu (riche de fresques remarquables), la commune a bien avancé sur le projet de construction, sur le terrain attenant (dont elle a fait l'acquisition dans ce but), d'une salle qui, outre l'exposition de pièces du patrimoine, abritera les activités de la confrérie, des associations et des administrés. Cette structure constituera une pièce supplémentaire du petit patrimoine bâti puisque son toit et ses murs seront en pierres de Brando... qui ont déjà été commandées aux exploitants de la carrière.

Travaux à Saint-Erasme : aller au plus urgent

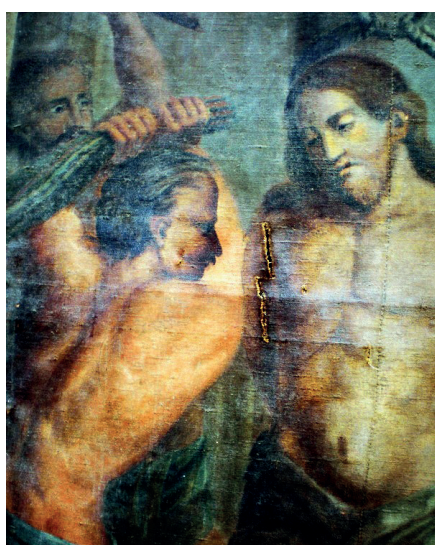
Concernant la restauration de l'église paroissiale Saint-Érasme d'Erbalunga, la commune a pris le parti, compte tenu des baisses de dotations affectant l'ensemble des budgets municipaux, de prioriser certains travaux à partir des études et diagnostics commandés, puis des devis reçus.

Dans un premier temps, seront donc réalisés ceux qualifiés de « plus urgents », notamment le problème d'infiltration dans la sacristie.



Projet de restauration du Sepolcro de Poretto

Agencement de dix tableaux représentant une étape du chemin de croix, le Sepolcro de Poretto était, chaque année, déployé dans l'église de l'Annonciation durant la semaine Sainte. Œuvre du peintre italien Luiggi Brunelli qui l'a réalisée en 1850, cette pièce du patrimoine religieux est conservée depuis lors dans la sacristie de cet édifice religieux, où elle a malheureusement eu à subir quelques « outrages du temps ».



Dégradée en plusieurs endroits, elle va peut-être pouvoir être restaurée.

Lors d'une journée

d'information qu'a tenue à Calvi le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Corse, les représentants de notre commune se sont intéressés de près au dispositif mis en place par la Collectivité de Corse pour la sauvegarde de telles pièces. Le conseil municipal ayant ensuite voté favorablement en ce sens, il a été acté que le Sepolcro de Poretto ferait l'objet d'un dépôt auprès du CCRPC afin que des experts estiment le coût de sa restauration. Pour que celle-ci puisse être menée à bien, la commune actionnera évidemment - avec le concours de la Fondation du Patrimoine - tous les leviers possibles de financement.



Le cyprès de Castellu classé « arbre remarquable »

Dans le but de renforcer l'attractivité de son territoire, la municipalité de Brando a poursuivi ses investigations en matière de valorisation de son patrimoine matériel et immatériel. C'est suite à un signalement de l'adjoint au maire Jean-Marcel Vuillamier, que le Conservatoire du Patrimoine naturel de la Corse a délégué au hameau de Castellu des émissaires, afin de voir si le cyprès situé devant l'église *Santa Maria Assunta* était susceptible d'être inscrit à l'inventaire régional des arbres remarquables. Vraisemblablement planté vers 1628, soit lors des travaux de finition de l'édifice religieux, ce vénérable (il va vers ses 400 ans) et majestueux (18 mètres de haut) représentant de la famille des *Cupressaceae*, se distingue aussi par son port étalé qui n'est pas commun pour cette espèce. Considérant qu'il répondait à tous les critères définis (taille, forme, âge, histoire) pour obtenir le label, les experts de la commission technique régionale ont validé cette inscription. Une reconnaissance qui, dans le cadre de sa protection, vaudra à cet arbre de bénéficier de propositions de mesures conservatoires appropriées.



Une réserve d'eau pour le rinçage des bateaux

Notre petit port est la seule structure de ce type, en Corse, gérée par une association dans le cadre d'une délégation de service public obtenue auprès de la Collectivité de Corse, propriétaire des installations. Mis à mal en divers endroits par la tempête *Adrian* (octobre 2018) le bassin, qui peut accueillir jusqu'à 70 embarcations, a fait l'objet l'an passé de travaux de remise en état et de modernisation - financés par la CdC - dont le terme est prévu fin novembre.

Dans le même temps, l'Association des pêcheurs et plaisanciers d'Erbalonga (APPE) a monté un dossier pour l'installation d'une cuve d'une capacité de 3 000 litres destinée au rinçage des bateaux. Il est bien question de rinçage et non pas de nettoyage à grandes eaux... Enterrée, la cuve serait directement alimentée par l'eau de la fontaine qui se perd à longueur d'année en mer. La municipalité a repris le projet et le mènera à terme. L'Agence de l'eau sera sollicitée pour financer une partie de cette opération.



D'importants travaux de remise en état et de modernisation ont été entrepris l'an passé.

Toujours ouverte, la chasse... à l'incivisme !

Soucieuse du respect de l'environnement, la municipalité s'associe pleinement à toutes les actions menées par la Communauté de Communes du Cap-Corse qui a l'essentiel des compétences en la matière. Mais elle prend elle-même certaines initiatives pour concourir à une meilleure qualité de vie sur son territoire. À travers ses campagnes d'information du grand public, de sensibilisation des enfants (via le réseau scolaire) Brando continue, par exemple, de prendre une part active au bon classement de notre intercommunalité en matière de tri sélectif (établi par le Syvadec).

Les « monstres » enlevés sur demande

Le ramassage des encombrants (alias les monstres) qui est, lui aussi, du ressort de la CCCC, s'effectue désormais à la demande. Un simple coup de fil au service concerné suffit pour que soient fixés le jour et l'heure du rendez-vous, afin qu'il soit procédé à l'enlèvement de ces meubles ou appareils d'électro-ménager destinés à la destruction ou au recyclage. Les facilités mises en œuvre pour en être débarrassés sans le moindre effort rendent d'autant plus révoltant l'acte d'incivisme consistant à les déposer près des bennes à ordures ou, pire encore, à les jeter dans la nature !

Le ramassage des mégots se poursuit

Après l'enquête menée en 2023 par les élèves de la commune (en partenariat avec l'association Mare Vivu), qui avait permis de localiser les points critiques concernant la présence au sol de mégots de cigarettes, la municipalité poursuit son travail de sensibilisation en direction des administrés fumeurs pour les inciter à faire usage des grands cendriers installés aux endroits les plus « exposés » au mauvais réflexe consistant à jeter son filtre au sol. Pour mieux lutter encore contre cette autre forme d'incivisme, la municipalité a passé un contrat avec Ecollecte. Logée à Vescovato, spécialisée dans le ramassage et le recyclage de mégots de cigarettes, cette société passe une fois par mois pour vider les cendriers installés en divers endroits parmi les plus passants et fréquentés de la commune.

En 2024, ce sont 104 000 mégots pour un poids de 26 kilos qui ont été récupérés sur le territoire de Brando.



L'indispensable Réserve communale de sécurité civile

Brando compte parmi la moitié des collectivités dotées, en Haute-Corse, d'un Plan communal de sauvegarde. Il s'agit, à l'échelle communale donc, de contribuer à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Placé sous l'autorité du maire, il est déclenché en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il est d'autant plus nécessaire de disposer d'un PCS que notre commune, de par la configuration et la nature de son terrain, son climat, sa végétation, est plus particulièrement exposée à cinq risques majeurs : inondation, feux de forêt, mouvements de terrain, épisode sismique et tout ce qui peut découler du transport de matières dangereuses puisque traversée par un axe routier important en termes de trafic et d'un point de vue géographique.

Tout cela est notifié dans les trente-deux pages du Document d'information communal sur les risques majeurs. Etabli en 2021, le DICRIM, consultable sur le site internet de la commune (<https://www.commune-brando.fr/fr/rescl>), informe de manière détaillée et complète sur les risques majeurs et répond à toutes les questions liées à une crise. Régulièrement actualisé, il tient compte notamment dans sa dernière version

en date, des enseignements des situations d'urgence générées par les inondations d'octobre 2015, les feux de forêt de l'été 2017 et, celui plus exceptionnel, du 4 décembre 2023. Un feu de forêt a ravagé 150 hectares de végétation et menacé de nombreuses habitations. Un « feu d'été en hiver » qui confirme, si besoin était encore, que le climat a perdu sa boussole... et qu'il est indispensable de se doter de tous les moyens possibles, déjà au niveau communal, pour prévenir sinon réagir.

C'est à ce stade qu'intervient la Réserve communale de sécurité civile. Et on a pu mesurer, ce 4 décembre, combien l'activation du PCS et de la RCSC peut être efficace. Mobilisée sous l'autorité du maire qui détient des pouvoirs de police, le premier niveau du PCS avait alors intégré l'important dispositif mis en place (130 sapeurs-pompiers et 20 vé-

hicules), pour contribuer à la mise en sécurité et à l'accueil des 80 personnes piégées sur notre commune jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Elle fut un solide maillon de la chaîne de secours déroulée ce jour-là dans des circonstances particulièrement difficiles... La réflexion actuellement menée sur la rédaction d'un Plan intercommunal de sécurité civile, permettra de mutualiser les moyens détenus par les communes voisines de l'intercommunalité.

Créée en 2021, la RCSC recrute et fonctionne sur la base du volontariat. Elle accueille des personnes de tous les profils, déjà formés ou pas, étant entendu que des formations (gestes de premiers secours, utilisation de matériels d'alerte, d'intervention...) sont possibles. Sa mission première est

d'informer (à travers des réunions publiques, journées thématiques, expositions...) régulièrement sur les risques encourus et les comportements à adopter. Et en situation de crise, d'assister les secours (guidage sur le terrain par exemple) et de porter assistance à la population comme ce fut donc le cas lors des feux de décembre 2023. Bénévoles, mobilisables en fonction de leurs disponibilités du moment - ou sur la base d'une convention passée entre la municipalité et l'employeur - ces volontaires ont le statut de « collaborateur occasionnel de service public » et sont à ce

titre couverts par les assurances de la commune. Les personnes qui voudraient rejoindre la Réserve communale de sécurité civile sont invitées à remplir le formulaire en ligne sur [commune-brando.fr](https://www.commune-brando.fr)

Pour en revenir au Plan communal de sauvegarde, on notera la mise en service d'un système d'information et d'alerte à la population, qui permet de joindre les résidents par téléphone (appel sur le fixe ou texto sur le mobile) ou par mail. Un service accessible également aux vacanciers et autres personnes de passage pour un court séjour sur notre commune. C'est aussi dans le cadre du PCS qu'a été réalisée l'installation de six défibrillateurs dans les hameaux : deux à Erbalonga, un à Lavasina, Castello, Pozzo et Poretto, dont l'implantation est consultable à partir de l'application (téléchargement gratuit) *staying alive* (traduire *rester en vie*).

APPEL À VOLONTARIAT BÉNÉVOLE
RÉSERVE CITOYENNE DE SÉCURITÉ
DE BRANDO



Renseignements au 04 95 33 20 84



Carrière de *Petre scritte* : une

Après l'enquête publique relative aux garanties environnementales, l'État a signé l'autorisation administrative de la remise en exploitation de la carrière de Brando. Au-delà des assurances données par la société, la commune met en place un comité de suivi pour veiller au strict respect du cahier des charges

La pierre de Brando représente tout un pan de l'histoire et de la mémoire collective de notre territoire. Réputée pour sa résistance comme pour son aspect esthétique, elle permet à la commune de rayonner en Corse et au-delà. Rappelons que l'exploitation de la pierre de Brando avait atteint son apogée sous le Second Empire, son dynamisme extractif étant étroitement lié à l'essor de Bastia et au développement, au cours de ces deux décennies impériales, de grands centres urbains par-delà la Méditerranée.

Que la carrière connaisse un deuxième souffle après une longue période d'année peut être considéré comme une très bonne nouvelle pour la notoriété de la commune, l'économie locale et le budget communal. Plus encore qu'un nouvel élan, on peut espérer un essor car le potentiel de détection de nouveaux filons de lauze est réel ainsi que le souhait d'élargir la filière à la pierre d'art.

Une ressource patrimoniale pour la Corse et au-delà

La commune avait déjà veillé, sous l'autorité de l'État, à ce que toutes les procédures soient accomplies dans les règles de l'art, au premier rang desquelles l'enquête publique qui en constitue le socle cardinal. Dans la suite logique, Michel

Prosic, le préfet de la Haute-Corse, a signé en fin d'année le renouvellement de l'autorisation administrative d'exploitation de la carrière de Petre scritte dont sont extraits des blocs et granulats nécessaires aux ouvrages de génie civil, aux travaux publics et du bâtiment y compris dans sa dimension historique et patrimoniale. Il n'est pas

inutile de préciser que la pierre de Brando, appréciée pour une multitude de qualités, est formellement reconnue par les Bâtiments de France pour la restauration de bâtiments classés et elle est utilisée, à ce titre, depuis longtemps en Corse mais également bien au-delà. On la trouve en Italie, à Florence notamment, à Nice, Marseille, et jusque dans certains pays d'Europe comme en Belgique.



Le site fait l'objet d'une remise en état.



reprise dans les règles de l'art

La partie
nord-ouest
de la carrière.



« La pierre de Brando fait partie de notre patrimoine communal, mais bien plus que ça, du Cap Corse et de la Corse. Les rues et ruelles de la ville de Bastia, ainsi que celles de beaucoup de villages du Cap Corse et de la Corse sont pavées de pierre de Brando, les toits des maisons sont revêtus de lauzes extraites de cette même carrière. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, deux carrières étaient encore exploitées à Brando. La plupart des Brandinchi le savent. Mais, si parmi ceux installés plus récemment sur notre commune, certains l'ont découvert et l'ont intégré, d'autres semblent le découvrir aujourd'hui et s'en émouvoir ! »

C'est un constat objectif en même temps qu'un sujet de fierté collective : la pierre de Brando constitue un patrimoine mémoriel qui s'insère parfaitement dans le plus vaste projet de découverte des richesses patrimoniales sur lequel la commune travaille actuellement. On l'a dit aussi, la carrière de *Petre scritte* joue un rôle majeur pour l'activité économique de la région et elle est bénéfique aux finances de la commune. « Grâce à l'action de la municipalité, notre budget s'est étoffé, en ce premier semestre, de près de 500 000 €, somme qui correspond aux arriérés accumulés par les exploitants précédents et au versement d'un premier loyer ». Un loyer d'environ 100 000 € sera versé annuellement à la commune de Brando, augmentant de

La capacité d'autofinancement nettement accrue

60 % sa capacité d'autofinancement.

« Compte tenu du contexte économique général et de la baisse annoncée des aides de l'État et de la Collectivité de Corse, cela permettra, d'une part, de maintenir à niveau notre potentiel d'investissement pour les années à venir et ce, sans avoir à augmenter la pression fiscale sur les foyers, et, d'autre part, de conserver nos moyens de fonctionnement ainsi que l'aide apportée annuellement aux associations, à l'action sociale, à notre politique jeunesse, seniors, caisse des écoles, cantine, garderie, etc. »

À ce jour, l'exploitation de la carrière n'a pas réellement commencé. Les travaux que nous pouvons observer sont des travaux de terrassement préalables à la construction des hangars et des locaux nécessaires à la mise en conformité et en sécurisation du périmètre. L'exploitation en elle-même s'effectuera dans les lieux d'extraction prévus, côté nord-ouest du site, et donc hors de portée de toute nuisance visuelle ou acoustique. Les services de l'État se rendent régulièrement sur place pour contrôler la conformité des travaux. « Comme je m'y étais publiquement engagé, la municipalité met en place le comité de suivi qui aura pour mission de veiller à ce que les contraintes environnementales liées à l'exploitation et décrites dans le cahier des charges soient scrupuleusement respectées. » Un engagement solide comme... la pierre.



Rugby : un partenariat avec le RC Toulon

Le Stadiu Capicursinu, notre jeune club de rugby a accueilli début mai Mathieu Basteau-raud, l'ancien trois-quarts centre international du Racing Club de Toulon de la grand époque. Ce fut l'occasion d'officialiser le partenariat conclu entre les deux clubs dans le cadre du « RCT Passion », une structure en place depuis 2022 qui permet à notre club, en cours de développement, de bénéficier du soutien du club toulonnais, plus particulièrement dans la formation des jeunes.



Mobilité intra et extra muros

Prolongée pour 8 ans, la Convention liant la commune à la CAB va permettre aux Brandinchi qui le souhaitent de continuer à emprunter la ligne d'autobus C pour se rendre jusqu'à Bastia et, au besoin, pousser jusqu'à Furiani et Biguglia par la ligne A. Concernant les déplacements à l'intérieur du territoire communal, la navette gratuite a, comme tous les ans, repris le cours de ses trajets entre nos cinq hameaux, effectués durant la période mai-octobre.

Une appli pour tout savoir

Ce QR code permet d'accéder à une application mobile gratuite regroupant toutes les informations liées à la vie de la commune. Des actus en temps réel concernant les démarches administratives, l'agenda des manifestations, les horaires des bus et de la navette, les coordonnées de toutes les associations, les enseignes commerçantes et artisanales du territoire, la vie scolaire et toutes les autres infos pratiques.



Le jardin d'enfants modernisé



Mis aux normes, tant en matière d'accessibilité que de sécurité (notamment au niveau des sols amortissants en résine), le jardin d'enfants a par ailleurs été enrichi de nouveaux agrès et de jeux inclusifs. Le tout ne pouvant que renforcer sa vocation de lieu de convivialité et d'outil favorisant le lien social. Coût de l'opération : 140 000 €.



Soutien accru aux associations



La trentaine d'associations (sportives, culturelles ou caritatives) recensées sur la commune sait pouvoir compter sur un soutien de la municipalité. Outre son aide logistique (dans l'organisation de manifestations, ou via le prêt de matériel ou de locaux), elle a décidé d'accroître de 10% l'enveloppe annuelle qui leur est dédiée, puisqu'elle est passée de 80 000 à 88 000 €. On sait combien le rôle de ces associations est important, tant elles participent à entretenir une dynamique sociale, encouragent à la pratique sportive, culturelle, à une activité de bien-être, et sont impliquées auprès des personnes les plus fragiles et dans la lutte contre l'exclusion.

Brando Paese turchinu

Brando a adhéré à la démarche labellisée *Paese Turchinu*, devenant par là même l'une des nombreuses communes de Corse partenaires du SC Bastia. Désormais membre de ce réseau, elle a ainsi intégré un dispositif de diverses manifestations que le club organisera en contrepartie de notre participation financière (1 500 €). La première a consisté à faire des enfants de Brando ses invités d'honneur pour la rencontre de Coupe de France disputée au stade Armand-Cesari le 20 décembre dernier et remportée 5-0 contre l'équipe de Saint-Joseph (Martinique).

Des commodités à Cappuccinu

Pour répondre à la demande des paroissiens de Pozzo, la municipalité a fait aménager des toilettes attenantes à cet édifice religieux fréquenté par le public puisqu'il est l'un des quatre de la commune à accueillir des offices religieux.

Le stade remis aux normes

La réfection de son aire de jeu (maintenue en pelouse naturelle), de son grillage d'enceinte et de son système d'arrosage va être effectuée à des fins de réhomologation, afin que le stade d'Erbalunga puisse de nouveau accueillir des rencontres officielles de football et rugby. Pour autant, la municipalité souhaite que cet espace polyvalent reste ouvert à tous les administrés et aux scolaires, pour des activités multi-loisirs.

La plage attend toujours d'être sécurisée

Le 29 octobre 2018, la tempête Adrian frappait durement la Corse. Brando a fait partie des communes littorales classées qui avaient obtenu par arrêté interministériel, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La digue du port, très endommagée, a été renforcée, mais des rochers effondrés jonchent encore la plage. Les travaux de confortement sur lesquels la Collectivité de Corse s'était pourtant rapidement engagée ne sont toujours pas réalisés. Les deux endroits les plus périlleux sont interdits d'accès mais la commune, qui réitère régulièrement sa demande auprès des services concernés, espère que la plage sera sécurisée avant la saison 2026...

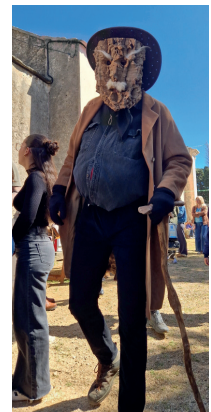


Une liesse intergénérationnelle



Sorti d'un sommeil de deux ans dans lequel l'avait plongé la crise sanitaire, le Carnaval de Brando avait fait l'an passé un retour en force, cette manifestation festive propre au hameau de Poretto ayant connu un franc succès populaire. Fort de celui-ci, l'édition 2025 promettait donc d'être au moins aussi divertissante... avant que les menaces venues du ciel en viennent à jouer les trouble-fête. Reporté le 22 mars en raison d'un épisode orageux rendant impossible sa tenue, notre carnaval a encore dû, une semaine plus tard, être différé de 24 h en raison d'une météo de nouveau contraire. Deux contretemps qui n'en ont, fort heureusement, pas appelé un troisième, un soleil radieux ayant finalement présidé aux réjouissances, la crainte d'en avoir été privés ayant eu pour effet de décupler l'allégresse de la population *brandincha* et des nombreux visiteurs que cet événement a su fidéliser en se distinguant des carnivals contemporains.

Point de chars et de « grosses têtes » ici, mais des personnages évoquant des espèces animales ou végétales tout à leur joie de célébrer la fin de l'hiver et le réveil de la nature. Une fête ancestrale et païenne que l'association *Carnavale di Brando* avait eu l'excellente idée de ressusciter il y a une vingtaine d'années pour en faire un rendez-vous très prisé des enfants mais aussi des adultes qui font le choix d'en être les principaux acteurs, tous prenant un réel plaisir à se couvrir de peaux de bêtes ou de feuillages leur donnant d'effrayantes apparences !





LA VOIX DE L'OPPOSITION *A VOCE DI L'OPPOSIZIONE*

L'opposition n'a pas transmis de texte.



RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

APPUNTAMENTI DI L'ESTATE

JUIN

Dimanche 1er - Fête de la Sainte Erasme (16h30) : messe et procession

Samedi 21 - Pozzo : 8^e édition du Festival Ballà Boum (musique house, disco et techno)

AOÛT

Samedi 2 - place du village de Poretto (20h) : repas avec animations et chants corses de l'association Santa Croce

Dimanche 3 - amphithéâtre d'Erbalunga (21h15) : Les nuits du piano (14^e édition). Artiste : Boris Gilturg. Réservations sur www.lesnuitsdu pianoerbalunga.fr ou au 06.20.25.23.10

Mardi 5 - Castello (18h) : messe de Notre Dame des Neiges

Amphithéâtre d'Erbalunga (21h15) : Les nuits du piano. Artiste : Julien Libeer
Réservations sur www.lesnuitsdu pianoerbalunga.fr ou au 06.20.25.23.10

Jeudi 7 - concert I Muvrini

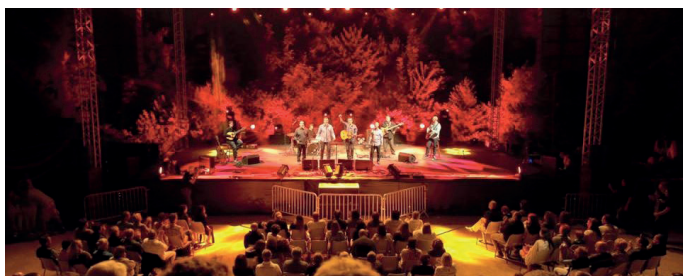
Samedi 9 - église Sainte Erasme (21h) : théâtre du partage, « L'ecclésiaste, vanité tout est vanité »

Vendredi 15 - fête de la Sainte Marie. Messe (10h). Procession et bénédiction (17h)

Dimanche 24 - fête patronniale de Saint Barthélémy à l'église de Pozzo. Messe (10h30). Salut Saint Sacrement et procession (17h). Soirée musicale avec I Canterini et barbecue (19h30)

Samedi 30 - début de la Neuvaine de Lavasina. Neuvaine (8h). Chapelet et messe (16h30)

Dimanche 31 - Neuvaine de Lavasina. Cérémonie en mer organisée par la Cunfraterna San Carlu Borromeo. Célébration de Notre Dame de Lavasina



JUILLET

Vendredi 2 au dimanche 6 - Salle des fêtes d'Erbalunga (10h-19h) : Art'Canthe (exposition de peintures)

Dimanche 13 - port d'Erbalunga (22h30) : grand feu d'artifice

Mercredi 16 - chapelle Mont Carmel d'Erbalunga (18h) : messe

Jeudi 10 au jeudi 17 - amphithéâtre d'Erbalunga (21h30) : Festival Cap sur le rire / 36^e Festival de la musique. Réservation sur : www.corsicafestivals.com ou au 06.17.50.69.88.

- Jeudi 10 : spectacle Vitaa

- Vendredi 11 : spectacle Patrick Fiori « Le chant est libre »

- Samedi 12 : spectacle Tom Baldetti « Tome 1 »

- Mercredi 16 : spectacle Alexandre Kominek « Bâtard sensible »

- Jeudi 17 : spectacle Dany Boon « Clown n'est pas un métier ! »

Samedi 26 - place Bach d'Erbalunga (17h) : Les journées littéraires Cap Lecture

Dimanche 27 - place Bach d'Erbalunga (17h) : Les journées littéraires Cap Lecture. Soirée lyrique (21h).

Mercredi 29 - place Sainte Catherine à Pozzo (20h) : soirée animation pour fêter les 20 ans de l'association Santa Catalina

SEPTEMBRE

Dimanche 7 - Neuvaine de Lavasina. Célébration de Notre Dame de Lavasina : procession et messe (21h)

Lundi 8 - Neuvaine de Lavasina. Célébration de Notre Dame de Lavasina : messe à 8h et 9h. Messe solennelle à 10h30. Procession et vêpres à 16h. Messe à 18h30.

Samedi 20 - Pozzo. Soirée avec le festival Ballà Boum en collaboration avec Camerata Figarella (musique classique et moderne). Voir sur www.ballaboum.com et www.cameratafigarella.com

Samedi 20 et dimanche 21 - Journées européennes du patrimoine. Visites commentées des fresques de Notre Dame des Neiges à Castello (15h-18h)